



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 17 juin 2020

Le Conseil d'établissement est présidé par M. Peltier Jean-Claude, Chef d'établissement de l'École du Nord .

PRESENTS :

- M. PELTIER Jean-Claude, Chef d'établissement
- M. GANDIN Théophile, Directeur
- Mme CARIOU Nadia, Principale-adjointe
- Mme GELLE Cendrine, Directrice administrative et financière
- Mme VAYSSE Dominique, Attachée de coopération éducative, Ambassade de France
- M. WAEBER Frédéric (Président de l'AEN)
- M. HAYS-NARBONNE Hubert (Représentant de l'AEN)
- Mme HERVE-GUERET Ariane (Représentante élue des parents d'élèves)
- Mme ANCEL Mélissa (Représentante élue des parents d'élèves)
- Mme PIRIOU Valérie (Suppléante élue des parents d'élèves)
- M. MARCON Damien (représentant élu du personnel enseignant du 2nd degré et d'éducation)
- Mme ROY Cassandra (représentante élue du personnel enseignant du 1er degré)
- Mme ROGUET Céline (Suppléante élue du personnel enseignant du 1er degré)
- M. OOGARAH Hans (Représentant élu du personnel enseignant et d'éducation du 2^{ème} degré)
- Mme MOHUN Bela (Représentante élue du personnel ATOSS)

EXCUSÉS :

- Mme STARACI Catherine, Consule de France
- Mme MALIVEL Michèle, Conseillère consulaire de l'Océan Indien
- Mlle HARDY Marine (Représentante élue des élèves)
- M. MONE Maxence (Représentant élu des élèves)

Secrétaire de Séance : le Chef d'établissement sollicite la participation d'un enseignant ou parent au secrétariat de séance. Mme PIRIOU Valérie assure le secrétariat de séance ainsi que Mme RAMDHANY Sweta.

Monsieur PELTIER ouvre le Conseil à 16h05. Il donne lecture des points à l'ordre du jour.

- Approbation du procès-verbal du 19 février 2020
- Affaires scolaires
 - Bilan de l'année 2019-2020
 - Préparation rentrée 2020
 - ✓ Effectifs & structure pédagogique
 - ✓ Carte des emplois & missions particulières
 - ✓ Présentation du dispositif de rentrée 2020
- Questions diverses

➤ **Ordre du jour adopté à l'unanimité**



I. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION

Le procès-verbal du précédent Conseil d'établissement du 18 novembre 2019 est soumis à l'adoption :

➤ **Le PV est adopté à l'unanimité**

II. AFFAIRES SCOLAIRES

A) BILAN DE LA FIN D'ANNEE 2019-2020

L'EDN a mis en œuvre 3 phases de continuité pédagogique à distance avec ses adaptations qualitatives :

3 premières semaines	Formation et adaptation aux outils disponibles, harmonisation des pratiques par niveau d'enseignement et discipline	enseignement exclusivement asynchrone.
3 semaines suivantes	<ul style="list-style-type: none">Maintien des dispositifs : Pronote –ENT-Whatsapp, vidéos, audio, ...Déploiement de Zoom à des fins de communication, d'explication, de remédiation et en partie d'enseignement	enseignement asynchrone & synchrone
Vacances de Pâques		
7 dernières semaines	<ul style="list-style-type: none">Harmonisation par niveau ou discipline non obligatoire.Privilégier et développer les séances Zoom, autant que possible en ½ groupe.Utiliser Zoom davantage à des fins d'apprentissage, réduisant le travail en autonomie confié aux élèvesContinuer à ne laisser aucun élève hors dispositif, en particulier les plus fragiles.	Idem en accentuant les apprentissages en groupes restreints
Dernière semaine	Semaine banalisée : Accueil des élèves et des familles pour une fin d'année symbolique : matériel scolaire à récupérer par les familles – Conseils de classe – Constitution des groupes – préparation de la rentrée 2020	

Sans être équivalent à l'enseignement en présentiel, le dispositif a tenu ses promesses :

POINTS POSITIFS

- **Programmes scolaires respectés**, tout comme les progressions pédagogiques.
- **Pas de lacunes scolaire pour les élèves** dans leur très grande majorité
- **Nouvelles compétences développées** : autonomie, méthodologie, emploi et maîtrise d'outils numériques, ... Autant de compétences qui seront précieuses pour leur avenir et très rarement évaluées !
- **Rentrée 2020** : concertation entre enseignants + évaluations diagnostiques.

LIMITES

- **Maternelle** : l'enseignement social à distance est complexe malgré des trésors d'inventivité des équipes.
- **Voyages linguistiques et culturels** : leur annulation a mis un coup d'arrêt à une très belle dynamique, mais ce n'est que partie remise.



MILLE MERCI :

- **A toutes les équipes** pour leur professionnalisme, disponibilité, leur engagement, leur adaptation, leur coopération, leur créativité au service de leurs élèves !
- **A tous les parents** pour leur coopération et leur implication aussi précieuse qu'indispensable dans ce dispositif inédit. Nous n'aurions rien pu réussir sans vous et votre soutien bienveillant !

FIN D'ANNEE CHARGÉE... POUR PREPARER UNE RENTRÉE RAPIDE DE TOUS LES ÉLÈVES

	lundi 22 juin 2020	mardi 23 juin 2020	mercredi 24 juin 2020		Jeudi 25 juin 2020		vendredi 26 juin 2020					
			1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré	1er degré	2nd degré				
MATIN	7h45 Présentation protocole enseignants	Accueil maternelle	8h00 TRANSPORTEURS = avenant à la charte à signer + Autocollant + Désinfection + Dossier OK = autocollant	Accueil Maternelle	8h00 Présentation protocole enseignants	Détails & contenu envoyés par mail (ThG)	Conseils de classe					
	9h00 9h30 10h00 10h30 11h00				5 élèves sur RV (photo/casier/ manuels/livres...) BCD/fournitures...) PP + profs tournants	Travaux équipe primaire Constitution classe Concertations par cycle ou niveau Organisation classe	9h 3A 10h 4B 11h 4A	9h 6D 10h 6A 11h 6E	Détails & contenu envoyés par mail (ThG)	Conseils de classe		
APRÈS-MIDI	Accueil Maternelle	Accueil Maternelle	13h Conseil des maîtres	13h30 3B 14h30 3D	13h30 5D 14h30 5A	Accueil Maternelle	Élémentaire : reste des élèves sur RV Prof Anglais présents pour rencontrer les élèves	13h30 3E 14h30 3C	13h30 5C 14h30 6B	15h30 Constitution 3* PP 4* 3* et professeurs volontaires	14h00 Constitution 5* PP 6* et professeurs volontaires	15h30 4* PP 5* et professeurs volontaires
					15h00 5B							

	lundi 29 juin 2020		mardi 30 juin 2020	
	ENSEIGNANTS 1er degré	ENSEIGNANTS 2nd degré	ENSEIGNANTS 1er degré	ENSEIGNANTS 2nd degré
MATIN	Travaux équipe primaire Constitution classe Concertations par cycle ou niveau Organisation classe	Conseils d'enseignement par discipline : programmes & priorités / adaptation spécifique de la discipline, projets	9h 9h30	Liaison CM2-6 ^e : présentation élèves à besoins particuliers (PAL, PPRE, PPS, PAP) enseignants de CM2 et de 6 ^e
			10h 10h30 12h	Présentation des élèves à besoins particuliers de chaque niveau 1er degré
		Délibération Jury DNB (LLB)	10h Affichage résultats 3A + 3B + 3C + 3D + 3E 1 Affichage par classe	
APRÈS-MIDI	Travaux équipe primaire Constitution classe Concertations par cycle ou niveau Organisation classe	Conseils d'enseignement par discipline : programmes & priorités / adaptation spécifique de la discipline, projets	12h CEREMONIE DE FIN D'ANNEE Personnels & Associations	



B) PREPARATION RENTREE 2020 : REPRISE EN PRESENTIEL A TEMPS COMPLET ET POUR TOUS !

REPÈRES RECOMMANDATIONS ET OBLIGATIONS SANITAIRES

France & MAURICE au 22/06/2020

Port du masque

Masques	FRANCE	MAURICE
ENSEIGNANTS	<p>Masque pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.</p> <p>Lorsque le masque n'est pas utilisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ suspendu à une accroche isolée, ⇒ replié sans contacts extérieur/intérieur (ne pas le rouler) et stocké dans une pochette individuelle. 	<p>* Masque obligatoire en classe et en dehors</p> <p>Test COVID pour enseignants et non enseignants le 21/08 et le 22/08/2020</p>
Maternelle	⇒ Masque à proscrire	<p>* Masque dès 5 ans en classe et en dehors</p>
Elémentaire	⇒ Masque pas recommandé mais à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école ;	
Collège	⇒ masque non obligatoire en classe ⇒ masque « grand public » obligatoire lors de leurs déplacements.	

* ces mesures sont susceptibles d'être assouplies (rentrée des classes à Maurice le 1^{er} juillet)

Distanciation sociale en classe

< 1 m >	FRANCE	MAURICE
Maternelle	⇒ aucune règle de distanciation entre les élèves d'une même classe ni dans les espaces clos ni à l'extérieur. ⇒ distanciation physique maintenue entre les élèves de groupes différents (récréations zonées).	<p>= plus aucune contrainte</p>
Elémentaire & Collège	⇒ au moins < 1 m > dans les espaces clos lorsque c'est possible ⇒ pas de distanciation dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe y compris pour les activités sportives. Classe à l'air libre encouragé. ⇒ Si moins d'un mètre , les élèves de plus de 11 ans doivent porter le masque de protection dans la classe. ⇒ La distanciation maintenue entre élèves de groupes différents.	



Gestes barrières

Gestes barrières	FRANCE	MAURICE
Circulation & croisements	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Echelonner les entrées, récréations, services cantine, ... ⇒ Attribuer une salle à une classe. ⇒ Eviter les croisements. Déplacements limités, organisés et encadrés. 	= idem
Ventilation des salles	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fréquente et de 15 minutes à chaque fois : matin + récréation + déjeuner + soir pendant le nettoyage des locaux. (Au minimum toutes les 3 heures). 	OUI Régulier et adéquat
Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Eau + savon pendant 30 secondes. ⇒ Séchage air libre ou papier jetable. ⇒ À défaut, solution hydroalcoolique <p>Quand ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • à l'arrivée dans l'établissement • avant et après chaque repas • avant et après les récréations • après être allé aux toilettes • le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile. <p>Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe.</p>	OUI Régulier Horaires fixées de lavage des mains
Prise t°	<p>Non</p> <p>Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou symptômes évoquant la Covid-19,</p>	Oui pour TOUS tous les matins : max 37,3°
Désinfection salles et équipements	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ nettoyage sols et surfaces fréquemment touchées (tables, bureaux, poignées, interrupteurs, claviers, ...) 1 fois par jour minimum. ⇒ tables du réfectoire nettoyées et désinfectées après chaque service ⇒ accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs autorisé si nettoyage quotidien assuré (ou 12h) ⇒ mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise à l'intérieur des locaux lorsque qu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation). 	OUI Régulier Renforcement fréquence pour toilettes

DISPOSITIF PROPOSÉ PAR L'ÉCOLE DU NORD A LA RENTREE 2020

4 objectifs conjugués

1. Respect des règles sanitaires imposées par les autorités mauriciennes
2. Prise en compte des règles sanitaires françaises
3. Meilleure efficacité pédagogique possible
4. Capacité à passer rapidement au niveau 2 en accueillant tous nos élèves à temps plein

Calendrier

- ✓ 16/06 Avis favorable du CHSCT
- ✓ 17/06 Avis favorable du CE
- ✓ Décision du MAE/AEFE.

PROPOSITION EDN SOUMISE POUR AVIS (En vert)

	CONTRAINTES AUTORITÉS MAURICIENNES	DISPOSITIF EDN PRÊT et ADAPTÉ	
NIVEAU 3	50% des effectifs MAX exigé en MARS AVRIL 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Matin Grpe A + A-M Grpe B ✓ 1 salle = 1 classe ✓ BCD & CDI, salles sciences & arts fermées 	<p>EQUILIBRE RECHERCHÉ entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ OBLIGATIONS « MAURICE » ➤ RECOMMANDATIONS « FRANCE » ➤ EFFICACITE PEDAGOGIQUE <p>Port du masque EDN à partir du CP, obligatoire pour enseignants (peut évoluer selon autorités)</p> <p>Récréations zonées et décalées autant que possible</p> <p>Restauration : services supplémentaires de restauration + ajout de 50 tables pour espacer les élèves.</p> <p>Utilisation des salles spécialisées (Laboratoires, LV, Arts plastiques, Ed. musicale, ...), désinfectées par les élèves</p> <p>Entrées & sorties, transports, AES à adapter autant que raisonnable.</p> <p>Dispositif capable d'être adapté rapidement aux niveaux 2 et 3</p>
NIVEAU 2	Distanciation 1 mètre exigé en MAI-JUIN 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Horaires normaux ✓ Effectifs limités par classe ✓ Mobilier classe réorganisé en primaire et collège ✓ 1 salle attachée à 1 classe BCD & CDI adaptés ✓ Salles spécialisées limitées ou fermées 	
NIVEAU EDN	Distanciation 1 mètre en élémentaire + gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Horaires normaux ✓ Effectifs limités ✓ Mobilier classe en primaire < 1m > ✓ 1 salle = 1 classe ✓ BCD & CDI adaptés 	
NIVEAU 1	Gestes barrières exigé en JUIN 2020	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Horaires normaux ✓ Mobilité des élèves = Elèves qui se déplacent ✓ Aucune adaptation 	

➤ **Avis : favorable au dispositif à l'unanimité**

Exemple de salles de classe élémentaires aménagées dans le respect de la distanciation :

- Les plus petites (55 m²) seront affectées aux classes de moins de 25 élèves
- les plus grandes (plus de 60m²) seront affectées aux classes de plus de 25 élèves

MOBILIERS SUPERFLUS : armoires, bibliothèques et mobiliers superflus sont retirés des classes pour disposer de l'espace maximal et réduire les risques de contamination.



Ex : classe de CM2



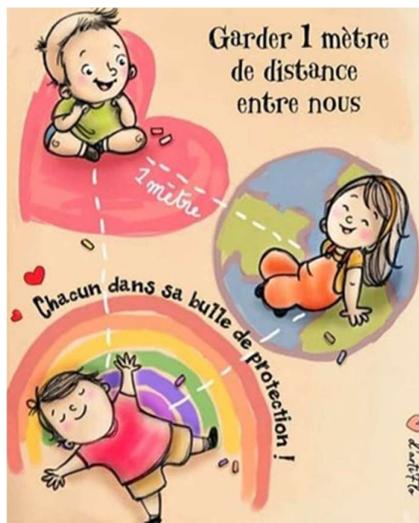
Ex : classe de CP (Grade 1)

POUR INFORMATION

L'EDN avait recueilli PAR PRECAUTION l'avis des autorités mauriciennes sur son dispositif « TEMPS PLEIN POUR TOUS » avec respect de la distanciation (NIVEAU 2):

AVIS FAVORABLES :

- ✓ **Validation Inspection d'Early Childhood** le 11/06/2020 de tous les points de notre dispositif sanitaire et de notre salle test de maternelle par Mme BURRUN, Inspectrice maternelle (Early Childhood)
- ✓ **Validation de la Private Secondary Education Authority (PSEA)** lundi 15/06/2020 de notre dispositif et de nos 7 salles test élémentaire et collège (classes, CDI, salle scientifique). avec M. Teycheney, Inspecteur PSEA





MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Ajout dans le paragraphe 14 :

« Le non-respect volontaire des gestes barrières ou des règles de distanciation en vigueur sera sanctionné. »

➤ **Avis : favorable au dispositif à l'unanimité**

CARTE SCOLAIRE ET CARTE DES EMPLOIS

Beaucoup d'inquiétude naturellement sur la dégradation de la situation économique de nombreuses familles. Il est difficile d'apprécier à ce jour le nombre de réinscriptions déclarées qui ne seront pas confirmées et celui des nouvelles inscriptions qui ne seront pas concrétisées.

2020/2021 au 17/06/2020 = encore provisoire !						
NIVEAU	Nouvelles inscriptions	Prévisions effectifs		Nbre PROVISoire de classes	Nb él./classe	
			sans les "je sais pas"		HAUTE	BASSE
PS	38	38	38	2	19,0	19,0
MS	12	60	60	2,5 (à 3)	24,0	24,0
GS	12	90	89	3,5 (à 4)	25,7	25,4
CP	6	97	95	4,5	21,6	21,1
CE1	1	105	102	4,5	23,3	22,7
CE2	5	102	97	4	25,5	24,3
CM1	4	78	78	3	26,0	26,0
CM2	2	115	114	5	23,0	22,8
6°	5	132	129	5	26,4	25,8
5°	11	131	129	5	26,2	25,8
4°	3	120	119	5	24,0	23,8
3°	4	119	117	5	23,8	23,4
	103	1187	1167	49 (à 50)	24,2	23,8



AJUSTEMENTS CARTE DES EMPLOIS

Présentés le 09 juin 2020 aux représentants des personnels en Commission de dialogue social

ENSEIGNANTS

- 5,5 à 6,5 contrats enseignants

AGENTS

- 1 Agent de restauration
- 1 Personnel de service

Le Chef d'établissement exprime sa tristesse de voir des personnels partir. Ce sont des personnes auxquelles l'établissement tient, et sur lesquelles nous avons investis beaucoup de confiance et d'actions de formation

INDEMNITES MISSIONS PARTICULIERES

Objectifs : reconnaître & valoriser des missions qui s'exercent au-delà de la charge et des responsabilités normalement confiées aux enseignants.

Bénéficiaires possibles : résidents du 2nd degré et personnels de droit local

Modalité : décharge horaire ou versement en Heure supplémentaire/semaine

	Coordination & animation pédagogique					
	Anglais 1 ^{er} & 2 nd degré	EPS Collège	Français Collège	Maths Collège	Hisgéo Collège	Sciences Collège
R2017	1,5	1	0,5	0,5	0,5	0,75
R2018	1,5	1	0,5	0,5	0,5	0,75
R2019	1,5	1	0,5	0,5	0,5	0,75
R2020	1,5	1	0,5	0,5	0,5	0,75
	1 A-France MAHABIRSINGH 0,5 N. Perdreau	1 Véronique JAMILLOUX	0,5 Erwan JARLEGAND	0,5 Jean- Bruno DEMAIRÉ	0,5 Pierrick CARIOU	0,25 Fred LASCOURREGES 0,25 Cynthia YEUNG 0,25 Olivier GODENZI

	Autres missions d'animation et de formation				
	Orientation PRIO Collège	Référent numérique 1 ^{er} & 2 nd degré	Référents culture 1 ^{er} & 2 nd degré	Inclusion scolaire Collège	Formation nx profs 1 ^{er} & 2 nd degré
R2017	2h	0,75	0,75	0,5	1
R2018	2h	1,25	0,50	1	1
R2019	2h	0,75	0,75	1	0,5
R2020	2h	0,50	0,75	1	0
	2h Cristèle MERVEN	0,5 Fred LASCOURREGES Céline CHOWA / Pierre LLORET	0,25 Christèle MERVEN 0,25 Delph. BERTHOMMIER 0,25 J-Bapt DELAUNAY	1 Joëlle DENUAULT	

Décharge heure de Labo	HSA Formation / S.I.B
4 professeurs SVT SPC	Formation IGCSE pour M. Girish BUCKORY 2h



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

III. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverses

M. Peltier remercie chaleureusement les membres du Conseil d'établissement, pour le temps considérable consacré à l'école. La séance est levée à 17h40.

Secrétaire de séance
(administration)
Mme Sweta RAMDHANY

SR

Secrétaire de séance
(suppléante élue des parents
d'élèves)
Mme Valérie PIRIOU

Le Chef d'établissement

M. Jean-Claude PELTIER



ANNEXE PROTOCOLE SANITAIRE ECOLE DU NORD

Protocole d'urgence

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

- ✓ **Test COVID 19** sur l'ensemble du personnel de l'établissement avant la rentrée scolaire en août.
- ✓ **Pôle santé** : équipe santé (infirmière à temps plein et médecin et psychologue) responsable du protocole d'urgence :
 - Isolement de l'employé ou de l'élève
 - Contact des autorités
 - Identification des personnes en contact
 - Pièce dédiée à l'accueil des personnes positives.
 - Evacuation vers hôpital ou médecin agréé

Les parents ne doivent pas prendre le risque d'emmener leur enfant à l'école si l'enfant ne se sent pas bien, est fébrile ou fiévreux.

Masques

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

Enseignants : 10 masques lavables fournis par l'École par période 7 semaines (Norme AFNOR). Les personnels enseignants portent le masque en classe. Tous les personnels le portent dans les espaces ouverts et publics. Dans les bureaux qui permettent la distanciation ou qui ne reçoivent pas de public, celui-ci n'est pas obligatoire mais conseillé. Les cadres qui accueillent des réunions dans leur bureau sont chargés de désinfecter table de travail, dossiers de chaises et boutons de porte à l'issue de la réunion.

NB : les directives peuvent évoluer rapidement et des assouplissements peuvent intervenir d'ici le 25 août.

Elèves :

- **port obligatoire à partir à partir du CP**. Le masque doit être porté en permanence, en classe, pendant la récréation, à l'exception naturellement du temps de repas.
- **Masques fournis par les familles** pour répondre à leurs propres exigences de respirabilité, de confort, de taille, d'efficacité.
- **Vente** : l'EDN a confié aux Parents élus de la Commission Uniformes le soin de tester 9 masques enfants et d'en sélectionner 1 par âge. Le masque retenu sera proposé à la vente pour les parents qui le souhaitent.



Gestes barrières

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

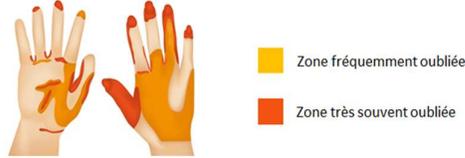
Formation de tous les élèves à la rentrée : diaporama commun, bonne pratique du lavage de main,

...

Désinfection des salles :

- **formation des agents de nettoyage** (checklist, temps nécessaire, points de vigilance)

- à chaque rotation de groupe d'élèves dans les salles spécialisées (Sciences, Arts plastiques, Musique, Anglais) => implication des élèves dans le passage de chiffonnette désinfectante sur les claviers d'ordinateurs, les plateaux de table et dossier de chaise.
- Contrôle quotidien du bon approvisionnement de tous les locaux & sanitaires.



Protocole général de lavage et désinfection des mains



Gestes barrières

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

Lavage des mains :

- Gel désinfectant sur les mains obligatoire à l'entrée
- formation des élèves les plus jeunes aux bonnes pratiques, sous la surveillance des personnels.
- Fréquents passages pour le lavage des mains avec le savon, ou à défaut avec du gel hydroalcoolique. (entrée, récréation, pause méridienne, ...).
- Gel hydroalcoolique, produit désinfectant et « chiffonnettes » à disposition dans toutes les classes et dans tous les bureaux.

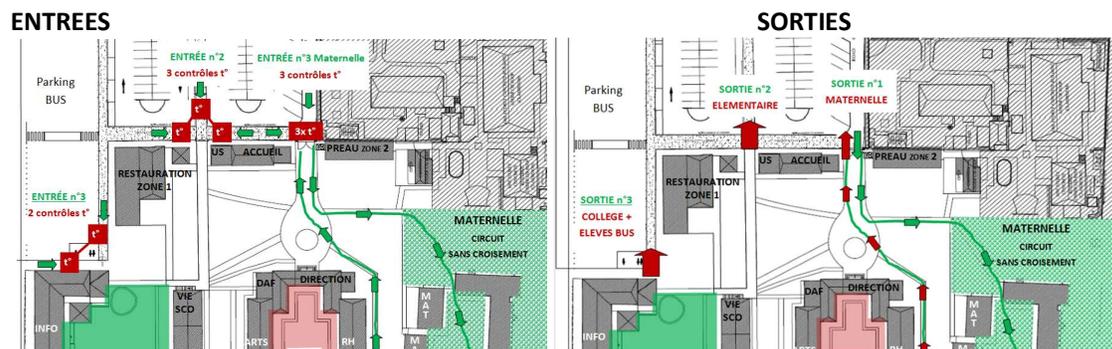
Affichages : dans tous les lieux stratégiques



Circulation dans l'établissement

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

- ✓ **Balises des zones** : 3 espaces entrée portail avec plusieurs points de prise de t° pour une entrée fluide. Flèches pour le sens de la circulation, barrières de sécurité, ...
- ✓ **Personnels pour accueillir**, orienter et expliquer, prendre la température
- ✓ **Badges** limitant le nombre de visiteurs au même moment.



Protocole sanitaire : toilettes élèves

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

- ✓ **Entrée en petits groupes** dans les toilettes
- ✓ **fenêtres ouvertes** en permanence.
- ✓ Veiller à ce que les élèves se lavent les mains **avant et après**.
- ✓ S'assurer régulièrement au cours de la journée de **l'approvisionnement des consommables des toilettes** (papier, eau et savon)
- ✓ **Désinfection 4 fois par jour** des toilettes



TOILETTES	LUNDI 24/08/20			MARDI 25/08/20		
INITIALES PERSONNEL						
	X	X	X	X	X	X
	X	X	X	X	X	X
			X			X
			X			X
		X	X		X	X

Procédure sanitaire en Restauration scolaire

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

PERMANENT

- ✓ **Tous les produits** sont vérifiés (, maturité, température, date limite de consommation, ...).
- Les légumes entrants sont contrôlés** (taille, aspect) et passés dans un bain désinfectant (sauf légumes terreux)
- ✓ **Désinfection renforcée** du matériel en cuisine
- ✓ **Micro-ondes** : service assuré par un personnel

NOUVELLES DISPOSITIONS

- ✓ **Réception et déballage des produits à l'extérieur**
- ✓ **Port du masque et gants obligatoires** pour tous les personnels
- ✓ **Distanciation sociale espaces réfectoire**: marquage des tables de façon à respecter la distanciation sociale.

SERVICE

- ✓ **Interdiction d'échanger boisson et nourriture.**
- ✓ **Pas de service thé café** pour les personnels
- ✓ **Interdiction d'utiliser les verres et les carafes** = > apporter la gourde de la maison

Protocole transport

Ces mesures sont susceptibles d'être assouplies en cas d'évolution favorable de la pandémie

REUNION MERCREDI 16/06/2020 AVEC LA COMMISSION TRANSPORT

- ✓ Avenant à la charte avec engagement renouvelé de chaque transporteur
- ✓ Fourniture de produit bactéricide à prix coûtant (RS 1050 pour 5 litres).
- ✓ Masque obligatoire

Co-voiturage : la Commission Transport prépare pour août 2020 une enquête en vue de favoriser et faciliter le développement du co-voiturage pour les familles qui trouvent la formule adaptée à la situation actuelle.